

- COMPTE DE RESULTAT -

ATH INVESTISSEMENTS

du 01/10/2022 au 30/09/2023

			Total	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation I (1)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			1 969	1 892
Impôts, taxes et versements assimilés			281	278
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amort...				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provi...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux prov...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux p...				
Autres charges				
Total des charges d'exploitations II (2)			2 251	2 170
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-2 251	-2 169
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)			1 659	3 347
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			143	77
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			1 802	3 425

- COMPTE DE RESULTAT -

ATH INVESTISSEMENTS

du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Total	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	1 802	3 425
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-449	1 255
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-3 397	745
BENEFICE OU PERTE	2 948	510
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

SARL ATH INVESTISSEMENTS

247 Avenue AVENUE DES JEUX OLYMPIQUES Station du Col des Saisies Le 73620
HAUTELUCE France

Plaquette du **01/10/2022** au **30/09/2023**

endrix.
OSONS **OSER.**

**CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT**

DocuSigned by:

2D1ABACAC1FE478...

- BILAN ACTIF -

ATH INVESTISSEMENTS

du 01/10/2022 au 30/09/2023

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations	10 990		10 990	10 990
Créances rattachées à participations	363 492		363 492	364 856
Autres titres immobilisés	5 080		5 080	5 080
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	379 562		379 562	380 926
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	24 016		24 016	5 301
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	200		200	60
Disponibilités	11 616		11 616	10 480
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	35 832		35 832	15 841
TOTAL ACTIF GENERAL	415 394		415 394	396 767
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

ATH INVESTISSEMENTS

du 01/10/2022 au 30/09/2023

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 30000)	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	331 244	330 734
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 948	510
Situation Nette	367 193	364 244
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	367 193	364 244
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	31 772	31 772
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 312	549
Dettes fiscales et sociales	15 118	202
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	48 202	32 523
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	415 394	396 767
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	
	à moins d'un an	
	48 202,00	32 523,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

A.T.H. INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 247 avenue des Jeux Olympiques, Station du Col des Saisies, Les Saisies,
73620 HAUTELUCE
477 655 625 RCS CHAMBERY

EXTRAIT

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JANVIER 2024

.../...

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 2 948,23 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 948,23 euros
Réserve légale COMPLETE

Prélèvement sur le compte "autres réserves" 93 051,77 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 96 000,00 euros

A titre de dividendes 96 000,00 euros
Soit 32 euros par action

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 96 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros

(contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

.../...

Le Président
Hervé BOUVARD

DocuSigned by:

2D1ABACAC1FE478...